

L'ANIMATEUR DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DU SECTEUR HAPA.

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation l'Animateur en Prévention devra :

- Organiser et conduire, en lien avec la Direction, la démarche de prévention des risques professionnels et principalement les risques de TMS de son entreprise
- Analyser les risques professionnels d'une situation de travail pour proposer des pistes d'amélioration

Pour cela il devra être capable de :

- Identifier les différents enjeux de la prévention des TMS pour son entreprise
- Situer l'importance des risques TMS dans son entreprise
- Elaborer, en fonction du diagnostic le projet de prévention des RP de l'entreprise
- Situer et mobiliser les différents acteurs internes et externes
- Repérer et utiliser les différents leviers de mobilisation
- Organiser et animer des réunions d'information et de sensibilisation
- Analyser et caractériser une situation de travail à risque TMS et déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration
- Adapter la démarche de prévention TMS aux autres risques (chutes...)
- Identifier les RPS afin de participer à leur maîtrise (hors situation d'urgence)
- Identifier les risques CMR afin de participer à leur maîtrise
- Construire et proposer un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention des RP de l'entreprise

PUBLIC CIBLE

L'animation du projet et la conduite de l'action sont assurées par le référent prévention, appelé dans le dispositif : Animateur de projet de prévention des Risques Professionnels : APRP. C'est un rôle de maîtrise d'œuvre de la prévention. Il conseille et accompagne sa direction sur la PRP. Il se concentre sur la réalisation des actions de prévention, l'organisation des moyens et méthodes nécessaires pour y parvenir.

PRE-REQUIS :

Base en prévention (stage INRS).

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance de périodes en formation en présentiel et d'application en entreprise. Chaque domaine de compétences doit être organisé sous la forme d'un module indépendant

- **Module 1** : 4 jours,
- **Intersession** : 2 jours dont un ½ accompagné par le formateur
- **Module 2** : 2 jours

MOYENS PEDAGOGIQUES :

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporama, documents papiers et numériques.

MODALITE D'EVALUATION :

Des évaluations formatives et sommatives sont réalisées afin de vérifier l'acquisition des connaissances. L'évaluation sommative sera réalisée sur la base d'une restitution individuelle orale, issue des travaux intersession, d'une démarche d'EvRP initiée par le stagiaire.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :

Attestation de présence signée par demi-journée, attestation de fin de formation, feuille d'évaluation de fin de stage.

PROGRAMME :

Programme détaillé page suivante

ORGANISATION

Formation animateur prévention HAPA	
Encadrement	Formateur certifié par l'INRS
Effectif	10 stagiaires
Durée	8 jours (56 heures)

PROGRAMME :

Module 1				
	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4
Bases en prévention	L'APRP, Rôle et mission. Les enjeux Humains, économiques et réglementaires de la prévention pour le secteur	Le projet de prévention Principes méthodologiques	L'évaluation des risques professionnels Repères méthodologiques	Connaissance du risque RPS Utilisation de l'outil « faire le point » et principes d'utilisation
	Les risques du métier Les différents acteurs à mobiliser La démarche de prévention adaptée au secteur	Les différentes étapes d'une démarche de prévention Du diagnostic au plan d'action	Connaissance du risque TMS Evaluation des risques TMS	Connaître les autres risques du métier (chutes...) Evaluation des autres risques Consignes pour le travail d'intersession

Intersession	
Jour 1 entreprise	Jour 2 entreprise
Le projet de prévention de l'établissement Cadrage du projet avec le chef d'établissement et le formateur	Analyse d'une situation de travail à risque TMS Analyse d'une situation de travail à risque de chute
Formalisation du projet de prévention	Mise en œuvre de la démarche de prévention des RPS « faire le point »

Module 2	
Jour 5	Jour 6
Restitution des projets de prévention et évaluation DC1 Argumentaires et mobilisation	Hiérarchisation des pistes d'amélioration Planification Le DUER comme outil dynamique de suivi de la démarche de prévention
Module 2	
Restitution des analyses de situation de travail et évaluation du DC2	Les différents projets des établissements (Synthèse, points forts et points et pistes d'amélioration) Bilan de la formation